BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1202

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE BASSE-TERRE

Ventes et cessions

104 791 025 RCS Basse-Terre.
NOW MEDIA.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Adresse : 9 a, Route De Colombier, Res Fordline Apt 1 Res Jabillo, 97150 Saint-Martin.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 12000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : L'edition publicitaire ou autre, la promotion, le marketing, le conseil en publicite et en relations publiques, la publicite, la regie publicitaire, l'ingenierie commerciale, l'achat et la vente d'espaces publicitaires et d'objets publicitaires, l'achat et la vente de fichiers, soit a titre de negociant, soit a titre d'intermediaire, soit a titre de fabricant ;toutes prestations et creations de publicite et de communication quelque soit le support utilise : papier, annonce, internet, audiovisuel..
Adresse : 9 a, Route De Colombier, Res Fordline Apt 1 Res Jabillo, 97150 Saint-Martin.
Précédent propriétaire : 491 335 543 RCS Basse-Terre. **SARL LE PELICAN NAUTIQUE.**
Date de commencement d'activité : 29 juin 2026.
Publication légale : Www.faxinfo.fr *du* 22 juillet 2026.
Oppositions : En l'office notarial SELAS "Vanessa DABRICOT et Christine LAPLACE ANTOINE" notaires associées. Siège : 4, rue Charles Height - Concordia 97150 SAINT-MARTIN..
Commentaires : Acte Authentique en date du 29/06/2026. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 29 Port Caraïbes Anse Marcel 97150 SAINT-MARTIN. Adresse du nouveau propriétaire : 9 A Route de Colombier RES FORDLINE APT 1 RES JABILLO 97150 SAINT-MARTIN. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..